



Patrimoine

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR !

Artisans,
commerçants,
professions libérales,
chefs d'entreprise,
cadres
...

Faire un bilan retraite est bénéfique pour votre entreprise !

- 1** Bénéficiez des opportunités pour optimiser votre situation personnelle
- 2** Gagnez du temps et assurez-vous de faire les bons choix
- 3** Suivez régulièrement votre situation selon les modifications de votre vie professionnelle et personnelle



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Il paraît que c'est intéressant de **racheter des trimestres**. J'ai besoin de comprendre avant de m'engager !
- > Je pars bientôt en retraite mais je voudrais continuer à **travailler encore un peu**. Est-ce que je peux toucher ma pension et continuer mon activité ?
- > J'ai été sollicité par un assureur pour souscrire un **contrat retraite Madelin**. Est-ce intéressant pour moi ?
- > Alors, que dois-je faire ? Quel est le meilleur choix ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Votre bilan retraite :
n'attendez pas !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Intervention en toute indépendance
- 2 Parfaite connaissance de votre **situation** fiscale et sociale actuelle
- 3 Notre proximité et notre capacité à **vous accompagner dans le temps**
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Collecte des informations

Étude, chiffrage, **comparaison**

Document de synthèse, de restitution et préconisations

Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



www.cpc-lapierre.fr
contact@cpc-lapierre.fr

Les Espaces Antibes
2208 route de Grasse
06600 **Antibes**
Tél. 04 92 91 89 91

33 Bd Pierre Sola
06300 **Nice**
Tél. 04 92 91 89 91